

Paroisse : nouvelle jauge pour les célébrations



Paroisse : nouvelle jauge pour les célébrations

Monsieur l'Abbé David Cençon fait part d'un communiqué de la Conférence des Evêques de France qui stipule la nouvelle jauge à appliquer dans les églises.

Deux sièges devront rester libres entre chaque personne ou entité familiale et seule une rangée sur deux sera occupée.

Les fidèles devront appliquer cette mesure pour **les deux prochains dimanches, 6 et 13 décembre.**

Le CEF se réjouit que se renoue un dialogue constructif avec les pouvoirs publics et attend à la lecture des données sanitaires une éventuelle réévaluation de cette jauge à partir du 15 décembre.

Les célébrations vont reprendre comme suit :

Samedi 05/12 : 17h30 Barran

Dimanche 06/12 : 10h30 Vic-Fezensac

Samedi 12/12 : 17h30 Jégun

Dimanche 13/12 : 9h Rozès

10h30 Vic-Fezensac

Pour le week-end des 19 et 20/12 ainsi que pour les messes de Noël, Monsieur l'Abbé communiquera les nouveaux horaires à partir du 15/12.